



Etude

**L'avenir de l'élevage européen:  
comment contribuer à un secteur  
agricole durable?**

Synthèse

*Ecrit par*

Dr Jean-Louis Peyraud - Directeur-adjoint scientifique agriculture, INRAE, France

Dr Michael MacLeod - Chercheur principale, Economie rurale, Groupe Environnement et Société, SRUC, King's Buildings, Edinbourg, RU

*Juin 2020*

## **COMMISSION EUROPÉENNE**

Direction générale de la DG Agriculture et développement rural  
Direction C – Stratégie, simplification et analyse des politiques

Unité C2 - Analyse et perspectives

Contact contenu: [agri-C2@ec.europa.eu](mailto:agri-C2@ec.europa.eu)

Unité C.4 – Suivi et évaluation

Contact dissémination: [AGRI-EVALUATION@ec.europa.eu](mailto:AGRI-EVALUATION@ec.europa.eu)

Commission européenne  
B-1049 Bruxelles

Etude

**L'avenir de l'élevage européen:  
comment contribuer à un secteur  
agricole durable?**

Synthèse

***Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.***

**Numéro vert (\*):**

**00 800 6 7 8 9 10 11**

(\* ) L'information donnée est gratuite, comme le sont la plupart des appels (sauf pour certains opérateurs, certaines cabines téléphoniques ou certains hôtels)

## **AVIS JURIDIQUE**

Les informations et les opinions présentées dans ce rapport sont celles leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement l'opinion officielle de la Commission. La Commission ne garantit pas l'exactitude des données figurant dans la présente étude. Ni la Commission ni aucune personne agissant pour son compte ne peuvent être tenue responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans cette publication.

Vous trouverez plus d'informations sur l'Union européenne sur Internet (<http://www.europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2020

PDF ISBN: 978-92-76-20632-3      doi: 10.2762/91449      KF-02-20-528-FR-N

© Union européenne, 2020

La reproduction est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

*Le Royaume-Uni s'est retiré de l'Union Européenne le 1er février 2020. Pendant la période de transition, qui se termine le 31 décembre 2020, la législation de l'Union européenne, à quelques exceptions près, continue de s'appliquer au Royaume-Uni et toute référence aux Etats Membres dans la législation de l'Union européenne doit s'entendre Royaume-Uni compris.*



## Importance de l'élevage

- L'importance, tant physique que financière de la production animale de l'UE a des conséquences environnementales, économiques et sociales considérables. La production animale est une composante importante de l'économie dans de nombreuses régions, y compris dans certaines zones rurales marginales. Le secteur de l'élevage contribue largement à l'économie européenne. En 2017, la valeur de la production animale et des produits d'origine animale dans l'UE-28 s'élevait à 170 milliards d'euros, ce qui représente 40 % du chiffre d'affaires total agricole. L'UE-28 est également exportateur net vers le marché mondial et l'excédent de la balance commerciale des produits d'élevage n'a cessé d'augmenter depuis 2000, pour atteindre 3.7 milliards d'euros en 2019.
- La production animale est présente dans presque toutes les régions de l'Union européenne et son importance sociale s'étend au-delà de l'emploi : bon nombre de paysages et de cuisines appréciés dans l'UE sont étroitement associés à la production animale.
- Les conclusions générales sur la production animale doivent être tirées avec soin. Bon nombre des contributions de l'élevage dépendent des systèmes agricoles mis en œuvre et des territoires dans lesquels ils opèrent. Les incidences sur l'environnement peuvent être importantes dans les régions où se pratique l'agriculture intensive, tandis que, dans les zones marginales, le maintien de l'élevage constitue un défi pour la conservation de nombreux écosystèmes de patrimoine à haute valeur écologique. Dans les territoires où l'on retrouve des fermes en polyculture-élevage, les avantages pour l'environnement dépendent de la mesure dans laquelle les cultures et les animaux sont intégrés.

## Effets de l'élevage sur l'environnement

- Le secteur de l'élevage a des incidences négatives sur l'environnement, du fait de la consommation de ressources et de la production de flux physiques (tels que les nutriments et les gaz à effet de serre) qui peuvent affecter la biodiversité, la santé humaine et, en fin de compte, le fonctionnement des écosystèmes dont dépend la production alimentaire. Les conséquences des pertes de nutriments sur la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines ont attiré l'attention sur les incidences environnementales de l'élevage dans les années 1990. S'en sont suivies des préoccupations concernant la contribution du secteur au réchauffement climatique et la mesure dans laquelle la production pourrait dépasser les «frontières planétaires», notamment en ce qui concerne l'intégrité de la biosphère, le changement d'occupation des sols, la consommation d'eau douce, les flux d'azote et de phosphore.

- En 2017, le secteur agricole a généré 10 % des émissions totales de gaz à effet de serre (GES) de L'UE-28, soit moins que l'industrie (38 %) ou les transports (21 %). Toutefois, d'autres émissions sont produites en dehors de l'UE à la suite de l'activité agricole de l'UE, par la production d'intrants tels que les aliments pour animaux et les engrais. Près de la moitié des émissions agricoles de l'UE proviennent de la fermentation entérique (principalement de ruminants) et de la gestion de fumier (tous les animaux). Une fois que les émissions liées à la production, au transport et à la transformation des aliments pour animaux sont incluses, le secteur de l'élevage est responsable de 81 à 86 % des émissions de GES du secteur agricole. Entre 1990 et 2013, les émissions de GES de l'UE-28 ont diminué de 24 %, sous l'effet de la baisse du nombre de bovins et de l'amélioration de la productivité. D'autres réductions des émissions peuvent être réalisées grâce à des mesures telles qu'une utilisation accrue des légumineuses, une utilisation plus intelligente du lisier, une meilleure gestion du cheptel, une amélioration de la santé du bétail et une modification des pratiques d'alimentation. Le méthane (CH<sub>4</sub>) émis dans l'atmosphère se réduit rapidement; environ la moitié subsistera après une décennie alors que le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O) et le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) restent plusieurs siècles. La réduction de l'intensité des émissions de méthane est donc un puissant levier pour ralentir le réchauffement climatique, ce qui ne doit pas faire oublier l'importance des émissions de N<sub>2</sub>O et le CO<sub>2</sub>.
- La concentration régionale de la production animale provoque une pollution diffuse de l'air et de l'eau. Plus de 80 % de l'azote d'origine agricole présent dans tous les milieux aquatiques européens est lié aux activités d'élevage, les élevages étant les principaux émetteurs d'ammoniac. Des politiques publiques telles que la Directive sur les nitrates et la Directive-Cadre sur l'eau ont été élaborées pour s'attaquer à ce problème. Des progrès considérables ont été accomplis grâce à la réduction de l'approvisionnement protéique et à l'utilisation d'acides aminés de synthèse pour ajuster la ration aux besoins des animaux. Une façon importante de contenir l'azote et de réduire les achats d'engrais azotés de synthèse est le contrôle de l'ensemble de la chaîne de gestion des effluents d'élevage, étant donné que les pertes varient de 30 à 75 % de l'azote excrété par les animaux à ce stade. Des mesures techniques et des innovations sont désormais disponibles pour limiter les émissions, en particulier l'ammoniac à l'intérieur des bâtiments d'élevage, pendant le stockage et l'épandage des effluents d'élevage.
- Le rôle des animaux européens dans la déforestation fait l'objet de vifs débats. Une évaluation récente a montré que la consommation de l'UE-27 était responsable de 10 % de la déforestation mondiale liée à des produits tels que le soja, l'huile de palme, la viande, le cacao, le maïs, le bois et le caoutchouc. Les importations européennes de soja diminuent, conformément à l'ambition de l'UE d'identifier et de promouvoir les produits qui n'induisent pas de déforestation.

- Les animaux d'élevage, en particulier les ruminants, peuvent avoir une incidence positive sur la biodiversité et le carbone des sols grâce au maintien des prairies permanentes et des haies et à l'optimisation de l'utilisation des effluents d'élevage. Ces effets ont été reconnus en Europe. Les prairies permanentes sont protégées par la législation de l'UE et la législation nationale, et l'élevage semble être concomitant avec la plupart des zones agricoles à haute valeur naturelle, notamment dans les systèmes d'élevage de ruminants qui s'appuient sur les prairies. La valeur sociale des prairies va bien au-delà de leur valeur économique directe pour les systèmes de production animale : environ 50 % des espèces végétales endémiques de l'Europe dépendent du biotope des prairies, 50 % des espèces d'oiseaux dépendent des prairies pour leur alimentation et leur reproduction, et la végétation des prairies offre un habitat aux populations d'arthropodes. Ces effets positifs sont modulés par des pratiques. D'une manière générale, l'intensification de la gestion des prairies a une incidence négative sur la séquestration du carbone, alors que la richesse floristique et la biodiversité animale associée (insectes) dans les prairies décroissent à mesure que croissent l'intensité de leur utilisation. Au niveau du paysage, la conversion des prairies permanentes en terres arables reste le premier facteur expliquant la diminution de la teneur en carbone des sols et des pertes de biodiversité en Europe. Les résidus de traitements médicamenteux dans les lisiers contribuent à affecter la faune du sol, et peuvent être transférés à l'eau et pourraient contribuer à la diffusion de la résistance aux antimicrobiens. Toutefois, il reste très peu d'informations et une grande incertitude quant au devenir des gènes de résistance aux antibiotiques dans les effluents d'élevage et au risque potentiel pour la santé humaine.

## **Évaluation des systèmes d'élevage**

- L'évaluation des systèmes d'élevage est souvent effectuée sur la base de l'analyse du cycle de vie (ACV) qui est de plus en plus considérée comme un concept essentiel pour assurer une transition vers des modèles de production et de consommation plus durables. Des études récentes ont conclu que (par unité de protéines): a) les ruminants ont une incidence beaucoup plus importante en termes d'émissions de GES et d'utilisation des terres que d'autres produits animaux, b) dans le domaine de la production de ruminants, les produits laitiers ont un impact moindre que celui de la viande de bœuf ou d'agneau, c) les tendances dans la production animale pour les autres impacts sont moins marquées, d) les céréales ont un impact plus faible que le bétail pour tous les impacts, à l'exception des besoins en eau.
- Bien que l'ACV soit une approche analytique utile, elle présente certaines faiblesses lorsqu'elle est appliquée aux denrées alimentaires et que de nouvelles améliorations sont nécessaires pour tenir pleinement compte de la fourniture de services par les systèmes d'élevage et pour garantir une aide solide à la prise de décision.

## Effets de l'élevage sur la santé et le bien-être des animaux

- Les Européens consomment de grandes quantités de produits animaux par habitant. Les protéines d'origine animale couvrent plus de 50 % de l'apport protéique total des régimes alimentaires européens et la consommation par habitant est plus de deux fois supérieure à la moyenne mondiale, bien qu'elle reste inférieure à celle de l'Amérique du Nord. Les effets négatifs potentiels sur la santé liés à la surconsommation de viande ou de produits d'origine animale doivent être mis en balance avec les avantages nutritionnels. Les denrées alimentaires d'origine animale sont riches en plusieurs micronutriments et différentes composantes bioactives, ce qui peut offrir des avantages nutritionnels.
- Étant donné que l'être humain et l'animal partagent la même pharmacopée, il importe de réduire l'utilisation d'antibiotiques dans l'élevage afin de réduire le risque de résistance aux antibiotiques. L'UE a interdit l'utilisation d'antibiotiques comme facteurs de croissance en 2006 et a décidé d'interdire leur utilisation à des fins prophylactiques à partir de 2022. La baisse globale de la vente d'antibiotiques entre 2011 et 2017 était de 32 %.
- Aujourd'hui, de nombreux citoyens européens attachent de l'importance au bien-être des animaux. Les systèmes d'élevage devraient évoluer en réponse à cette situation a) en minimisant la douleur, la peur et la frustration et b) en encourageant les émotions positives et l'expression des comportements naturels. La science peut éclairer le débat en proposant des indicateurs objectifs du bien-être des animaux fondés sur leur état émotionnel interne.

## Évolution du secteur

- Depuis la Seconde Guerre mondiale, la politique visant à garantir la stabilité de l'approvisionnement en denrées alimentaires à un prix abordable a profondément modifié l'élevage traditionnel. L'agriculture s'est engagée dans un vaste processus de modernisation et d'intensification, notamment sur la base de la mécanisation, de la consolidation des terres, de l'élargissement des exploitations agricoles, de l'utilisation d'intrants synthétiques et d'autres innovations mises au point par la recherche.
- Depuis 1992, les réformes successives ont élargi les objectifs de la politique agricole commune (PAC) à l'environnement et au climat, mais avec un succès limité. Le fait de lier les paiements des aides au respect de mesures telles que la directive «Nitrates» (directive 91/676/CEE du Conseil) a permis de réduire l'eutrophisation, tout en apportant certains avantages en matière de GES en réduisant les émissions de N<sub>2</sub>O. Les mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) encouragent les pratiques de stockage de carbone mais d'autres mesures (telles que celles visant à soutenir les zones défavorisées en maintenant les systèmes de ruminants) ne sont pas toujours compatibles

avec l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La protection de la biodiversité est présente dans la PAC, mais ses effets positifs sont encore limités par un faible niveau d'ambition. Les contraintes liées au verdissement, le maintien des prairies permanentes et les MAEC correspondent à des ambitions croissantes mais à une importance décroissante en termes de budget.

## **Perspectives d'avenir**

- The Il convient de réduire les incidences négatives de l'élevage sur l'environnement et la biodiversité. L'Union européenne ne sera probablement pas en mesure de respecter ses engagements pris lors de la COP 21 et parvenir à une neutralité carbone en 2050 est un objectif très ambitieux. L'agriculture, et en particulier le bétail, en est en partie responsable, car elle représente une importante source de gaz à effet de serre. Les effets négatifs sur l'eau et sur le sol sont également préoccupants : le rétablissement de la qualité de l'eau est loin d'être réalisée en dépit des efforts consentis et des progrès restent à faire pour réduire les pertes d'azote et de phosphore et l'utilisation des pesticides ; les pertes en carbone des sols dues à la conversion des prairies et des forêts en terres cultivées sont importantes et rapides, tandis que les gains générés par la conversion inversé nécessitent plusieurs décennies et que l'érosion des sols affecte 13 % des terres arables de l'UE. Le réchauffement climatique aura une incidence sur la production, tandis que les pressions exercées par l'irrigation sur les ressources en eau restent importantes, en particulier dans les États membres du Sud de l'UE.
- Les défis vont au-delà du secteur de l'élevage, qui est trop souvent considéré indépendamment des autres secteurs agricoles. Répondre aux attentes économiques et sociétales en ce qui concerne la viabilité de notre système agroalimentaire nécessite une conversion du secteur agricole qui cible presque tous les aspects et nécessite le déploiement de technologies et de nouveaux modèles commerciaux, avec l'appui des politiques et de la législation. Au titre de composante du système agroalimentaire, l'élevage devrait réduire ses propres effets, mais il fait également partie de la solution. Reconnecter l'élevage à la production végétale offre d'immenses possibilités de développer des systèmes agroalimentaires plus efficaces, d'éliminer les pertes en recyclant la biomasse entre les secteurs, de réduire les émissions de GES et de contribuer à l'élimination du CO2 dans l'atmosphère, de rétablir la qualité des écosystèmes tout en assurant la sécurité des ressources et l'adaptation au climat. L'élevage peut également fournir des services précieux plus facilement que le secteur des cultures arables (emploi dans les zones rurales marginales, gestion du paysage et fertilité des sols). Ces mesures créent de nouvelles responsabilités pour le secteur de l'élevage afin de créer des synergies.

## **Voies d'amélioration de la durabilité du cheptel**

- En «améliorer la durabilité de l'élevage», nous entendons maintenir (ou augmenter) la production des produits de base tout en réduisant l'incidence nette sur l'environnement associée à cette production et en augmentant la capacité du secteur à résister aux chocs physiques ou financiers. La viabilité de l'élevage dans une situation spécifique dépend de toute une série de facteurs, mais pourrait inclure l'augmentation de la productivité, l'amélioration de la compétitivité sur les prix et hors prix, l'amélioration des services écosystémiques et l'amélioration de la qualité de vie des animaux et des personnes travaillant avec eux.
- D'une manière générale, la durabilité de la production animale pourrait être améliorée de trois manières:(a) par des gains d'efficacité, (b) par le remplacement des intrants à fort impact par des alternatives à moindres impacts et (c) par une refonte plus radicale des systèmes agricoles impliquant un basculement depuis une logique linéaire vers une logique circulaire.
- L'amélioration de l'efficacité peut entraîner des réductions des flux physiques à l'entrée et à la sortie du système de production, ainsi que des effets négatifs associés à ces flux. Nous avons besoin d'animaux présentant un meilleur équilibre entre la productivité et d'autres caractéristiques de production que par le passé. Dans les systèmes laitiers, la valeur génétique de la production laitière reste un objectif, mais le taux de fécondité de la vache, le nombre de lactations par vache et l'absence de maladies doivent être pris en considération. Dans les systèmes de viande bovine, la fécondité de la vache, la mortalité des veaux, les taux de croissance des veaux et la précocité sont des traits importants. Dans les systèmes porcins, de poulets de chairs et de poules pondeuses, le taux d'amélioration génétique du taux de conversion des aliments pourrait être plus faible à l'avenir que par le passé en raison des limites biologiques et des enjeux relatifs au bien-être des animaux. La réduction de la mortalité des porcelets et le développement de l'alimentation de précision contribueront à cette efficacité. Pour les systèmes de poulets de chair et de poules pondeuses, il convient d'évaluer les conséquences des tendances (croissance lente des poulets, passage des cages à des systèmes plein air). L'efficacité devrait être envisagée au niveau de l'animal et du troupeau, mais aussi au niveau du système, compte tenu du recyclage de la biomasse. L'amélioration de l'efficacité ne devrait pas compromettre la résilience des systèmes de production face aux risques liés au climat ou à la santé ou leur capacité à rétablir la qualité des écosystèmes et à garantir les ressources.
- Une deuxième option consiste à remplacer un intrant par une alternative à l'impact plus faible. L'utilisation de légumineuses fixatrices d'azote économes en ressources et la bonne gestion du retour au sol des effluents d'élevage peuvent réduire de manière significative la quantité d'engrais de synthèse appliquée, réduisant ainsi les émissions de l'amont ainsi que sur l'exploitation (flux d'ammoniac, de nitrates et de protoxyde d'azote), tout en contribuant à la clôture du cycle des nutriments, à la réduction de l'utilisation d'énergies

fossiles et à l'augmentation de la teneur en carbone du sol. Le fumier est également une source de phosphore. Une autre option est de remplacer les aliments riches en protéines associés aux changements d'affectation des sols par d'autres sources de protéines. La gestion de la flore microbienne afin d'améliorer la santé grâce à des approches préventives tout au long de la chaîne alimentaire, sur la base de l'écologie microbienne, permettra de réduire davantage l'utilisation d'antimicrobiens.

- Une troisième option consiste à identifier les synergies qui peuvent résulter d'une intégration des processus. L'élevage peut contribuer à accroître la «circularité» des systèmes alimentaires. Cela inclut la capacité du bétail à utiliser une diversité de plantes et à recycler des végétaux non comestibles dans la chaîne alimentaire. Cela permet de diversifier les rotations de cultures avec des avantages en termes de réduction de la pression des organismes nuisibles et d'intrants chimiques, de fermeture du cycle des nutriments, d'amélioration de la fertilité des sols, de renforcement de la biodiversité, de réduction des cultures fourragères spécifiques pour animaux. L'agroforesterie fait partie de cette approche. Cela inclut également le développement de l'échange d'effluents d'élevage entre les régions d'élevage et les régions de cultures arables, avec des bénéfices escomptés en termes de réduction de la fertilisation azotée minérale, d'augmentation de la séquestration du carbone du sol et de réduction des pertes de nutriments. Les bioraffineries de lisier permettront la production de bio-engrais normalisés. La production de biogaz produira des énergies renouvelables au niveau des exploitations agricoles ou d'autres secteurs économiques.
- La future PAC devrait faciliter la transition durable du secteur de l'élevage, par exemple en récompensant pleinement les systèmes agricoles pour les biens publics qu'ils fournissent. Les programmes écologiques («Eco-Schemes») pourraient varier en fonction de la durée de vie des prairies dans la mesure où les services écosystémiques et la diversité floristique augmentent avec l'âge (notamment après 5 ans). Le soutien à l'élevage dans des zones marginales pour l'entretien des territoires vivants doit continuer à être assuré au moyen d'une compensation des surcoûts liés à la localisation et aux handicaps naturels. La mise en place d'une taxe sur les émissions brutes des principaux déterminants des sources de GES agricoles serait plus efficace pour favoriser l'innovation que la taxation de la viande. À défaut, le développement d'«unités certifiées de réduction des émissions» pourrait avantageusement remplacer une taxe en facilitant la mise en œuvre des projets d'atténuation des GES dans les exploitations.

## Conclusions

- Much Beaucoup peut être fait (en améliorant le rendement, en utilisant des intrants à faible incidence et en exploitant les synergies) afin de réduire les incidences négatives de l'élevage et d'en optimiser les effets positifs. La stratégie «de la ferme à la table» ouvre la voie à une agriculture rajeunie qui

reste dans les frontières de la planète; l'objectif est de parvenir à un système agroalimentaire à faible intensité de carbone, efficace dans l'utilisation des ressources, qui offre un large éventail de biens et de services environnementaux (tels que des sols sains, la biodiversité et des paysages attrayants).

- L'amélioration de la durabilité requiert une approche systémique. Il existe un consensus scientifique en faveur d'une alimentation plus saine partiellement rééquilibrée en faveur d'une consommation accrue de fruits et de légumes, de moins de protéines d'origine animale et de moins de sucre. La réduction de la production animale de l'UE est souvent proposée comme un moyen de résoudre simultanément les problèmes environnementaux et de régimes alimentaires. Toutefois, il convient de noter que la simple substitution de la production (et des incidences connexes) de l'UE vers d'autres parties du monde n'est pas une solution. Dans de nombreux cas, l'UE dispose d'une production animale relativement efficace, ce qui fait que simplement réduire la production européenne alors que la demande mondiale de produits animaux augmente peut entraîner un net accroissement de l'incidence sur l'environnement. En outre, des systèmes de production différents ont des performances environnementales et économiques assez différentes qui doivent être prises en compte dans la prise de décision. Enfin, les incidences nettes sur l'environnement de la réduction de l'élevage dépendront du changement ultérieur d'affectation des sols. La conversion des pâturages en cultures arables pourrait entraîner des pertes de carbone dans les sols et une utilisation accrue de pesticides, tandis que la conversion des pâturages en forêt procurera des avantages en termes de stockage du carbone, mais pourrait avoir des incidences négatives sur, par exemple, la vitalité des zones rurales ou le risque de feux de forêt.
- Nous devrions abandonner les positions simplistes, plantes contre animaux ou production extensive contre production intensive, pour promouvoir des systèmes bien adaptés à la diversité de l'agriculture dans l'UE. Il est évident que certains pays auraient du mal à adopter des systèmes extensifs et herboux, tandis que d'autres ont des choix plus ouverts pour l'avenir. Dans le même temps, les agriculteurs doivent produire des denrées alimentaires répondant aux préférences des consommateurs, à des prix qu'ils sont prêts à payer. Dans ce contexte, il convient de noter que les animaux sont essentiels parce qu'ils sont par nature des recycleurs, ce qui leur permet de contribuer à une agriculture plus efficace en utilisant la biomasse non comestible et en fournissant des engrais organiques. En outre, l'élevage va au-delà de la simple production alimentaire; il contribue à la réalisation de nombreux objectifs de développement durable. La question ne devrait donc pas être « comment réduire la production animale? », mais plutôt « comment augmenter le bénéfice social net des animaux, tout en assurant une distribution équitable des coûts? ». Dans tous les cas, il convient de rappeler que le maintien de la compétitivité du secteur est essentiel.

- Pour remplir ses rôles, les systèmes d'élevage devraient évoluer pour fournir une gamme de produits et de services, plutôt que d'être guidés par l'objectif unique de la production de produits de base. Ce faisant, le secteur de l'élevage contribuera de manière positive aux principales ambitions du pacte vert pour l'Europe, de la stratégie « De la ferme à la table » et de la stratégie en faveur de la biodiversité.



## **Comment prendre contact avec l'Union européenne?**

### **En personne**

Dans toute l'Union européenne, des centaines de centres d'information Europe Direct sont à votre disposition. Pour connaître l'adresse du centre le plus proche, visitez la page suivante: [https://europa.eu/european-union/contact\\_fr](https://europa.eu/european-union/contact_fr)

### **Par téléphone ou courrier électronique**

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez prendre contact avec ce service:

- par téléphone:

via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels),

au numéro de standard suivant: +32 22999696;

- par courrier électronique via la page [https://europa.eu/european-union/contact\\_fr](https://europa.eu/european-union/contact_fr)

## **Comment trouver des informations sur l'Union européenne?**

### **En ligne**

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa à l'adresse [https://europa.eu/european-union/index\\_fr](https://europa.eu/european-union/index_fr)

### **Publications de l'Union européenne**

Vous pouvez télécharger ou commander des publications gratuites et payantes à l'adresse <https://publications.europa.eu/fr/publications>. Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local ([https://europa.eu/european-union/contact\\_fr](https://europa.eu/european-union/contact_fr)).

### **Droit de l'Union européenne et documents connexes**

Pour accéder aux informations juridiques de l'Union, y compris à l'ensemble du droit de l'UE depuis 1952 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex à l'adresse suivante: <http://eur-lex.europa.eu>

### **Données ouvertes de l'Union européenne**

Le portail des données ouvertes de l'Union européenne (<http://data.europa.eu/euodp/fr>) donne accès à des ensembles de données provenant de l'UE. Les données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non commerciales.

